



# Assemblée générale

Distr. générale  
1er mars 2001  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-cinquième session

Point 136 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan

## Exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) entre le 1er juillet 1999 et le 30 juin 2000. L'Assemblée générale, par sa résolution 53/19 B du 8 juin 1999, a ouvert un crédit d'un montant brut de 18 708 926 dollars (montant net : 17 475 926 dollars) aux fins du financement de la Mission d'observation, comprenant un montant de 930 639 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 182 487 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Les dépenses pour cette période se sont élevées au total à un montant brut de 13 954 200 dollars (montant net : 13 110 500 dollars), ce qui laisse un solde inutilisé d'un montant brut de 4 754 700 dollars (montant net : 4 365 400 dollars).

À l'issue des premières élections parlementaires multipartites et pluralistes au Tadjikistan le 27 février 2000, le Conseil de sécurité, par une déclaration de son président en date du 12 mai 2000 (S/PRST/2000/17), a souscrit à l'intention exprimée par le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité daté du 5 mai 2000 (S/2000/387) de retirer la MONUT à l'expiration de son mandat le 15 mai 2000.

Cela étant, le Contrôleur a informé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans une lettre au Président du Comité datée du 16 juin 2000, qu'un montant brut total de 16 370 309 dollars (montant net : 15 291 434 dollars) avait été mis en recouvrement pour la période allant jusqu'au 15 mai 2000, date de l'expiration du mandat de la MONUT. Compte tenu de cette révision, le montant estimatif brut des dépenses et les engagements de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 15 mai 2000, y compris la participation proportionnelle de la Mis-

sion au financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, s'élèverait à quelque 11,5 millions de dollars (montant net : 10,9 millions de dollars). Le Contrôleur, notant que le montant estimatif brut des dépenses associées à la clôture et à la liquidation de la Mission, à savoir 3,4 millions de dollars (montant net : 3,3 millions de dollars), n'entraînerait pas de dépassement du montant total révisé, il a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour engager à ces fins des dépenses n'excédant pas un montant brut de 3,4 millions de dollars (montant net : 3,3 millions de dollars). Le Comité consultatif a donné son assentiment dans une lettre datée du 16 juin 2000, que son président a adressée au Secrétaire général.

Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les versements au titre des indemnités de subsistance (missions) accordées aux observateurs militaires, aux contrôleurs de la police civile et aux fonctionnaires internationaux, le coût des voyages des observateurs militaires, les salaires versés aux membres du personnel international, les dépenses communes de personnel et les frais de communication par réseaux commerciaux ont été inférieurs aux prévisions, et qu'en outre, les achats de véhicules et de matériel de télécommunication n'ont pas été effectués. Ces économies ont été compensées par les dépenses plus élevées engagées aux rubriques Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules, Matériel de communications et Matériel divers, ainsi que par le montant plus élevé que prévu des frais de transport par les soins d'entreprises privées.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1–7	4
II. Exécution du budget .....	8–11	5
III. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 .....	12–14	6
IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-cinquième session. ....	15	7
<b>Annexes</b>		
I. Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : état récapitulatif ...		8
II. Renseignements complémentaires sur les écarts notables .....		10
III. Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et du personnel militaire pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. ....		14
IV. Montants prévus et dépenses effectives pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 ...		16

## I. Introduction

1. La Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (MONUT) a été établie par le Conseil de sécurité dans sa résolution 968 (1994) du 16 décembre 1994 pour une période d'une durée maximum de six mois, étant entendu qu'elle ne poursuivrait après le 6 février 1995 que si les parties décidaient de reconduire l'Accord de cessez-le-feu temporaire et de cessation des hostilités à la frontière tadjiko-afghane et à l'intérieur du pays pendant la durée des pourparlers, en date du 17 septembre 1994 (S/1994/1102, annexe I), et qu'elles demeuraient attachées à un cessez-le-feu effectif, à la réconciliation nationale et à la promotion de la démocratie.

2. Dans sa résolution 1138 (1997) du 14 novembre 1997, le Conseil de sécurité a autorisé le Secrétaire général à augmenter l'effectif de la MONUT. Il a décidé que la MONUT aurait pour mandat de tout mettre en oeuvre pour promouvoir la paix et la réconciliation nationale ainsi que pour aider à l'application de l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan (A/52/219-S/1997/510, annexe I). Le Conseil a également noté avec satisfaction l'accord des parties sur la formation d'une unité de sécurité commune chargée d'assurer la sécurité, au moyen notamment d'escortes armées, du personnel et des véhicules de la MONUT, en particulier dans le centre du pays, et demandé aux parties de mettre cette unité en place sans tarder.

3. Depuis, le mandat de la Mission a été prorogé par d'autres résolutions que le Conseil de sécurité a adoptées par la suite, la dernière en date étant la résolution 1274 (1999) du 12 novembre 1999, par laquelle ledit mandat était prorogé jusqu'au 15 mai 2000.

4. Le montant brut du budget de la Mission pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 1er février 1999 (A/53/816), s'élevait à 19 109 400 dollars (montant net : 17 739 400 dollars). Ces prévisions de dépenses étaient calculées sur la base de l'effectif suivant : 50 observateurs militaires et 12 contrôleurs de la police civile, appuyés par 218 membres du personnel civil (69 fonctionnaires internationaux, 143 agents locaux et 6 Volontaires des Nations Unies). Elles portaient en outre du principe que cinq bases d'opération des observateurs, outre le siège à Douchanbé, seraient opérationnelles durant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000. Conformément au plan du Secrétaire général tendant à augmenter l'effectif de la MONUT, qui été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1138 (1997), le nombre de policiers civils est passé de deux à 12.

5. Par sa résolution 53/19 B du 8 juin 1999, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 18 708 926 dollars (montant net : 17 475 926 dollars) aux fins du fonctionnement de la Mission pendant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, comprenant un montant de 930 639 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et un montant de 182 487 dollars destiné à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

6. À l'issue des premières élections parlementaires multipartites et pluralistes au Tadjikistan tenues le 27 février 2000, le Conseil de sécurité, par une déclaration de son président en date du 12 mai 2000 (S/PRST/2000/17), a souscrit à l'intention exprimée par le Secrétaire général dans son rapport au Conseil de sécurité daté du

5 mai 2000 (S/2000/387) de retirer la MONUT à l'expiration de son mandat le 15 mai 2000.

7. Cela étant, le Contrôleur a informé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, dans une lettre adressée au Président du Comité le 16 juin 2000, qu'un montant brut total de 16 370 309 dollars (montant net : 15 291 434 dollars) avait été mis en recouvrement pour la période allant jusqu'au 15 mai 2000, date de l'expiration du mandat de la MONUT. Compte tenu de cette révision, le montant estimatif brut des dépenses et les engagements de dépenses pour la période du 1er juillet 1999 au 15 mai 2000, y compris la participation proportionnelle de la Mission au financement du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, s'élèverait à quelque 11,5 millions de dollars (montant net : 10,9 millions de dollars). Le Contrôleur, notant que le montant estimatif brut des dépenses associées à la clôture et à la liquidation de la Mission, à savoir 3,4 millions de dollars (montant net : 3,3 millions de dollars), n'entraînerait pas de dépassement du montant total révisé, il a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour engager à ces fins des dépenses n'excédant pas un montant brut de 3,4 millions de dollars (montant net : 3,3 millions de dollars). Le Comité consultatif a donné son assentiment dans une lettre du 16 juin 2000 que son président a adressée au Secrétaire général.

## II. Exécution du budget

8. On trouvera dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date des 12 août 1999 (S/1999/872), 4 novembre 1999 (S/1999/1127), 14 mars 2000 (S/2000/214) et 5 mai 2000 (S/2000/387) des éléments d'information sur le fonctionnement de la MONUT pendant la période considérée.

9. La MONUT a dû opérer dans un climat très instable. Elle a subi deux prises d'otages en plus d'actes d'intimidation graves et a perdu six de ses membres à la suite d'actions hostiles. Dès lors, sa liberté de mouvement et sa capacité de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées ont été compromises pendant de longues périodes. La situation au regard de la sécurité s'est encore détériorée durant la campagne électorale, et un certain nombre d'incidents violents se sont produits en février 2000, ce qui a contribué à entretenir le climat d'insécurité et s'est traduit par des difficultés d'exécution du budget approuvé pour la période considérée.

10. Avec la tenue, le 27 février 2000, des premières élections parlementaires multipartites et pluralistes au Tadjikistan, la période de transition évoquée dans l'Accord général sur l'instauration de la paix et de l'entente nationale au Tadjikistan (S/1997/510, annexe I) est parvenue à son terme, tout comme le processus auquel la MONUT devait apporter son appui et qui avait justifié sa création. Le Conseil de sécurité avait alors noté avec satisfaction que l'Organisation des Nations Unies avait joué un rôle important dans ce processus, et estimé que le Secrétaire général avait raison de se proposer de retirer la MONUT lorsque son mandat expirerait le 15 mai 2000 (voir S/PRST/2000/9).

11. Après l'expiration du mandat de la MONUT le 15 mai 2000, une phase de liquidation intensive s'est déroulée du 16 mai au 30 juin 2000, durant laquelle il a été procédé à l'emballage, à l'expédition et aux autres tâches afférentes à la liquidation physique et administrative de la Mission.

### III. Rapport sur l'exécution du budget de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

12. Comme l'indique le tableau 1 ci-dessous, les ressources affectées à la MONUT pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 se chiffraient à un montant brut de 18 708 926 dollars (montant net : 17 475 926 dollars). Les dépenses se sont élevées à un montant brut de 13 954 200 dollars (montant net : 13 110 500 dollars), y compris 2 662 600 dollars d'engagements non réglés. Le solde inutilisé d'un montant brut de 4 754 700 dollars (montant net : 4 365 400 dollars) représente environ 25,4 % du montant des crédits ouverts.

13. L'annexe I au présent rapport contient des éléments d'information sur l'exécution du budget pendant la période considérée, par rubrique. On trouve le montant des ressources affectées à la MONUT pendant la période considérée, conformément à la résolution 53/19 B de l'Assemblée générale à la colonne 1 de l'annexe I. Les dépenses engagées au cours de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, par rubrique, figurent à la colonne 3, et les écarts entre les ressources réparties par rubrique et les dépenses effectives à la colonne 4.

14. On trouve à l'annexe II des éléments d'information complémentaires sur les écarts notables entre les montants prévus et les dépenses effectives, l'annexe III le déploiement prévu et le déploiement effectif des observateurs militaires et du personnel civil pour la période considérée, et l'annexe IV un graphique indiquant les montants prévus et les dépenses effectives par grandes rubriques budgétaires pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

Tableau 1  
**Montants prévus et dépenses effectives**

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant prévu</i>	<i>Dépense</i>	<i>Écart</i>
Personnel militaire	1 743,3	994,4	748,9
Personnel civil	9 178,8	5 995,9	3 182,9
Dépenses opérationnelles	5 298,6	4 920,7	377,9
Autres programmes	142,1	86,4	55,7
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	182,5	182,5	–
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	930,6	930,6	–
Contributions du personnel	1 233,0	843,7	389,3
<b>Montant brut</b>	<b>18 708,9</b>	<b>13 954,2</b>	<b>4 754,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	(1 233,0)	(843,7)	(389,3)
<b>Montant net</b>	<b>17 475,9</b>	<b>13 110,5</b>	<b>4 365,4</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–
<b>Montant total des ressources</b>	<b>18 708,9</b>	<b>13 954,2</b>	<b>4 754,7</b>

Tableau 2  
**Personnel civil et militaire : effectif autorisé, taux d'occupation des postes  
 et taux de vacance de postes pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999**

<i>Catégorie de personnel</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Effectif réel (moyenne)</i>	<i>Taux de vacance de postes (pourcentage)</i>
Observateurs militaires	50	26	48,0
Contingents	–	–	–
Police civile	12	2	83,3
Personnel international	69	42	39,1
Administrateurs nationaux	–	–	–
Personnel local	143	109	23,8
Volontaires des Nations Unies	6	3	50,0

#### **IV. Décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre à sa cinquante-cinquième session**

15. En ce qui concerne le financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan, l'Assemblée générale devra décider :

a) De ramener les crédits ouverts dans sa résolution 53/19 B du 8 juin 1999 à un montant brut de 16 370 309 dollars (montant net : 15 291 434 dollars);

b) De l'utilisation du solde inutilisé de la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, dont le montant brut s'élève à 4 754 700 dollars (montant net : 4 365 400 dollars).

## Annexe I

## Exécution du budget pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 : état récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3)</i>	<i>(4) = (1 - 3)</i>
	<i>Montant autorisé<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	1 676,5	-	894,1	782,4
2. Contingents	-	-	-	-
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-
b) Soutien logistique autonome	30,0	-	5,8	24,2
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	36,8	-	94,5	(57,7)
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>66,8</b>	<b>-</b>	<b>100,3</b>	<b>(33,5)</b>
<b>Total, catégorie I</b>	<b>1 743,3</b>	<b>-</b>	<b>994,4</b>	<b>748,9</b>
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	413,1	-	49,7	363,4
2. Personnel international et personnel local	8 535,3	-	5 876,0	2 659,3
3. Volontaires des Nations Unies	230,4	-	70,2	160,2
4. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
5. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>9 178,8</b>	<b>-</b>	<b>5 995,9</b>	<b>3 182,9</b>
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	131,8	-	70,1	61,7
2. Remise en état des infrastructures	-	-	-	-
3. Transports	632,1	708,2	796,4	(164,3)
4. Opérations aériennes	2 295,2	-	1 596,8	698,4
5. Opérations navales	-	-	-	-
6. Transmissions	1 721,8	700,8	1 017,5	704,3
7. Matériel divers	199,6	159,6	694,0	(494,4)
8. Fournitures et services	268,1	169,8	451,0	(182,9)
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	-	-	-	-

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1)	(2)	(3)	(4) = (1 - 3)
	<i>Montant autorisé<sup>a</sup></i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Montant total des dépenses (y compris les dépenses non renouvelables)</i>	<i>Écart</i>
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	50,0	-	294,9	(244,9)
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>50,0</b>	<b>-</b>	<b>294,9</b>	<b>(244,9)</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>5 298,6</b>	<b>1 738,4</b>	<b>4 920,7</b>	<b>377,9</b>
<b>IV. Programmes divers</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	-	-	-	-
2. Programmes d'information	142,1	0,2	86,4	55,7
3. Programmes de formation	-	-	-	-
4. Programmes de déminage	-	-	-	-
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	-	-	-	-
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>142,1</b>	<b>0,2</b>	<b>86,4</b>	<b>55,7</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)</b>	<b>182,5</b>	<b>-</b>	<b>182,5</b>	<b>-</b>
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	<b>930,6</b>	<b>-</b>	<b>930,6</b>	<b>-</b>
<b>VII. Contribution du personnel</b>	<b>1 233,0</b>	<b>-</b>	<b>843,7</b>	<b>389,3</b>
<b>Montant brut, catégories I à VII</b>	<b>18 708,9</b>	<b>1 738,6</b>	<b>13 954,2</b>	<b>4 754,7</b>
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	<b>(1 233,0)</b>	<b>-</b>	<b>(843,7)</b>	<b>(389,3)</b>
<b>Montant net, catégories I à VIII</b>	<b>17 475,9</b>	<b>1 738,6</b>	<b>13 110,5</b>	<b>4 365,4</b>
<b>IX. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>X. Contributions volontaires en nature non budgétisées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des ressources</b>	<b>18 708,9</b>	<b>1 738,6</b>	<b>13 954,2</b>	<b>4 754,7</b>

<sup>a</sup> Sur la base des crédits ouverts dans la résolution 53/19 B de l'Assemblée générale.

## Annexe II

### Renseignements complémentaires sur les écarts notables

#### Personnel militaire

*Montant prévu : 1 743 300 dollars; dépenses : 994 400 dollars;  
écart : 748 900 dollars*

1. Le solde inutilisé de 748 900 dollars s'explique essentiellement par le fait que les observateurs militaires qui ont terminé leur temps de service n'ont pas été remplacés pendant la période considérée étant donné que le mandat de la MONUT devait arriver à expiration le 15 mai 2000. La Mission a ainsi enregistré un taux moyen de vacance de postes de 52 % pour les observateurs militaires, ce qui a permis de réaliser des économies notables au titre de l'indemnité de subsistance (missions), des voyages, et du service médical de niveau 1 budgétisé dans le cadre du soutien autonome. Ces économies ont été contrebalancées par une augmentation des dépenses au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité due à la perte de deux observateurs militaires à la suite d'actes d'hostilité (57 700 dollars).

#### Personnel civil

*Montant prévu : 9 178 800 dollars; dépenses : 5 995 900 dollars;  
écart : 3 182 900 dollars*

2. Les économies réalisées au titre de la police civile (363 400 dollars) s'expliquent essentiellement par le fait que seulement deux des 12 contrôleurs de la police civile prévus ont été déployés dans la zone de la Mission pendant la période considérée, ce qui a eu pour conséquence des dépenses moins élevées que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions), des voyages et de l'indemnité d'habillement.

3. Du fait du transfert progressif du personnel international de la MONUT à d'autres opérations de maintien de la paix qui a commencé en mars 2000, la Mission a enregistré un taux moyen de vacance de postes de 39,1 % pour le personnel international pendant la période considérée. Il en est résulté des économies au titre des traitements du personnel international (1 567 800 dollars), des dépenses communes de personnel (627 000 dollars) et de l'indemnité de subsistance (missions) (555 300 dollars). Parmi les dépenses effectuées, un montant de 154 300 dollars a été consacré aux traitements du personnel international pour 13 mois de travail (1 P-4, 1 P-3 et deux agents des services généraux, autres classes) dans le cadre de la liquidation de la MONUT au Siège.

4. Le taux moyen de vacance de postes, qui est de 28,3 % pour le personnel local et de 50 % pour les Volontaires des Nations Unies, explique les économies réalisées à ces rubriques.

5. Le dépassement (53 800 dollars) au titre des autres frais de voyage s'explique essentiellement par le fait que les dépenses au titre des voyages du chef de la Mission dans les pays voisins et du personnel de la MONUT dans le cadre de la fermeture des bureaux de la Mission à Kurgan-Tyube, Khorog et Khujand et d'un bureau électoral provisoire à Garn ont été plus élevées que prévu.

## Dépenses opérationnelles

*Montant prévu : 5 298 600 dollars; dépenses : 4 920 700 dollars;  
écart : 377 900 dollars*

6. Le solde inutilisé (377 900 dollars) s'explique essentiellement par les économies réalisées aux rubriques Locaux et hébergement (61 700 dollars), Opérations aériennes (698 400 dollars) et Transmissions (704 300 dollars), compensées par un dépassement aux rubriques Transports (164 300 dollars), Matériel divers (494 400 dollars), Fournitures et services (182 700 dollars) et Fret aérien et de surface (244 900 dollars).

### Locaux/hébergement

*Montant prévu : 131 800 dollars; dépenses : 70 100 dollars; écart : 61 700 dollars*

7. Les économies réalisées à cette rubrique résultent des dépenses inférieures aux prévisions au titre de la location des locaux, de la réduction du nombre de bureaux sur le terrain qui passe de cinq à quatre et, par la suite, de leur fermeture (29 900 dollars), ainsi que de la réduction des dépenses aux rubriques Fournitures et services d'entretien et Services collectifs de distribution (31 800 dollars).

### Transports

*Montant prévu : 632 100 dollars; dépenses : 796 400 dollars;  
écart : (164 300 dollars)*

8. Le dépassement à cette rubrique s'explique essentiellement par le fait que l'on n'a pas acheté, comme il avait été prévu, 11 véhicules de remplacement en raison de l'expiration du mandat de la MONUT le 15 mai 2000 (196 300 dollars), contrebalancé par des dépenses supplémentaires (446 900 dollars) à la rubrique Pièces de rechange, réparations et entretien, occasionnées par la remise en état de 54 véhicules expédiés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi en vue d'être utilisés par d'autres opérations de maintien de la paix. La réduction du parc automobile de la Mission, qui passe de 124 véhicules à une moyenne de 89 pendant la période considérée, et l'expédition de 54 de ces véhicules à la Base de soutien logistique, ont également entraîné des dépenses inférieures aux prévisions à la rubrique Carburants et lubrifiants, ce qui a permis de réaliser une économie de 89 500 dollars. Cette économie a également été contrebalancée par un dépassement de 11 200 dollars au titre de l'assurance.

### Opérations aériennes

*Montant prévu : 2 295 200 dollars; dépenses : 1 596 800 dollars;  
écart : 698 400 dollars*

9. Les économies réalisées à cette rubrique s'expliquent essentiellement par le fait que le nombre de vols de l'hélicoptère et de l'avion a été réduit du fait de la réduction et de la clôture ultérieure de la Mission, ce qui a entraîné une consommation de carburant, des droits d'atterrissage et des frais de manutention au sol inférieurs aux prévisions. Ces économies ont été contrebalancées par le dépassement au titre de l'indemnité de subsistance des équipages dû à une augmentation des frais d'hébergement et d'alimentation hors du pays de l'équipage de l'avion AN-26, essentiellement pour les vols à destination d'Almaty (Kazakhstan) et de Tachkent

(Ouzbékistan), dans le cadre du transport du matériel et du personnel quittant la zone de la Mission.

### **Transmissions**

*Montant prévu : 1 721 800 dollars; dépenses : 1 017 500 dollars;  
écart : 704 300 dollars*

10. Étant donné la clôture prévue de la Mission, les achats de matériel de transmissions ont été réduits au minimum et limités aux besoins les plus pressants, notamment la mise à niveau nécessaire du système de transmissions en vue du processus électoral. Une économie de 497 700 dollars a été ainsi réalisée.

11. De même, aucun achat de matériel d'atelier et d'essai n'a été effectué pendant la période considérée, d'où un solde inutilisé de 34 500 dollars à cette rubrique.

12. Toutefois, un montant supplémentaire de 313 400 dollars a dû être déboursé au titre des pièces de rechange et des fournitures pour la remise en état du matériel de transmissions expédié à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi à la clôture de la Mission en vue d'être utilisé ultérieurement par d'autres opérations de maintien de la paix.

13. Des économies de 485 500 dollars ont été réalisées au titre des communications par réseaux commerciaux, en partie parce que quatre bases d'opérations ont été mises en place au lieu des cinq prévues et en partie parce qu'on a eu davantage recours aux communications HF (haute fréquence) entre les bases d'opérations qu'aux systèmes de communications mobiles INMARSAT et CAPSAT qui reviennent plus cher.

### **Matériel divers**

*Montant prévu : 199 600 dollars; dépenses : 694 000 dollars;  
écart : (494 400 dollars)*

14. Le dépassement à cette rubrique est essentiellement dû aux dépenses non budgétisées ayant trait à la remise en état de divers éléments du matériel (groupes électrogènes, climatiseurs, photocopieuses, imprimantes, télécopieurs, conteneurs, etc.) qui ont été par la suite expédiés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi à la clôture de la Mission (534 400 dollars). D'autres dépenses additionnelles ont été effectuées au cours de la période considérée pour l'achat de mobilier de bureau, d'ordinateurs et de matériel d'hébergement supplémentaires, pour les bureaux sur le terrain en vue d'observer les élections parlementaires et présidentielles. Les coûts ont été partiellement compensés par les économies réalisées du fait que les fonds prévus au titre du matériel pour la défense des périmètres, des citernes à essence et des citernes à eau et fosses septiques n'ont pas été utilisés.

### **Fournitures et services**

*Montant prévu : 268 100 dollars; dépenses : 451 000 dollars  
écart : (182 900 dollars)*

15. Le dépassement à cette rubrique s'explique essentiellement par les dépenses supplémentaires au titre des services contractuels qu'a nécessités le recrutement pour une courte durée de personnel local en vue de la remise en état et du conditionnement du matériel devant être expédié à la Base de soutien logistique des Nations

Unies à Brindisi du fait de la clôture de la Mission. Des dépenses supplémentaires ont également été engagées au titre des autres fournitures diverses (55 400 dollars) pour les frais bancaires et l'achat de matériel d'emballage et de palettes utilisées pour expédier le matériel susmentionné. Ce dépassement a été compensé par les économies au titre des fournitures diverses, notamment les fournitures de bureau, les fournitures sanitaires et articles de nettoyage, les fournitures électriques, les abonnements et les cartes opérationnelles, du fait de la réduction et par la suite de la clôture de la Mission.

### **Fret aérien et de surface**

*Montant prévu : 50 000 dollars; dépenses : 294 900 dollars;  
écart : (244 900 dollars)*

16. Les dépenses plus élevées que prévu enregistrées à cette rubrique s'expliquent par le fait que 670 pièces différentes de matériel remis en état et d'autres équipements utilisables ont été expédiés à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi à la clôture de la Mission en vue d'être utilisés par d'autres opérations de maintien de la paix.

### **Autres programmes**

*Montant prévu : 142 100 dollars; dépenses : 86 400 dollars; écart : 55 700 dollars*

17. Un montant avait été prévu pour l'impression de bulletins d'information, de brochures, d'affiches et d'autres publications de la MONUT ainsi que pour la production d'émissions radiotélévisées ayant trait au processus de paix au Tadjikistan qui devaient être diffusées sur les chaînes locales. Toutefois, les services des stations locales de radio et de télévision n'étaient plus nécessaires, ce qui a entraîné des économies de 46 200 dollars au titre des services contractuels. En outre, le fait de ne pas acheter de matériel de photographie (caméras, accessoires, matériel d'édition et fournitures diverses) a permis de réaliser des économies au titre du matériel et des fournitures.

### **Contributions du personnel**

*Montant prévu : 1 233 000 dollars; dépenses : 843 700 dollars;  
écart : 389 300 dollars*

18. Le solde inutilisé est dû essentiellement au taux moyen de vacance de postes de 39,1 % pour le personnel international.

### **Recettes provenant des contributions du personnel**

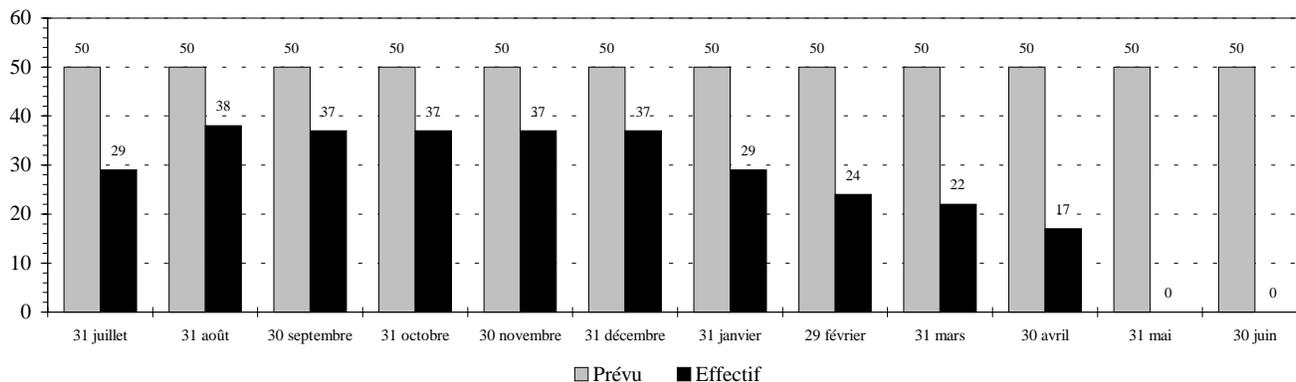
*Montant prévu : (1 233 000 dollars); dépenses : (843 700 dollars);  
écart : (389 300 dollars)*

19. Ce montant découle des contributions du personnel (voir par. 18 ci-dessus).

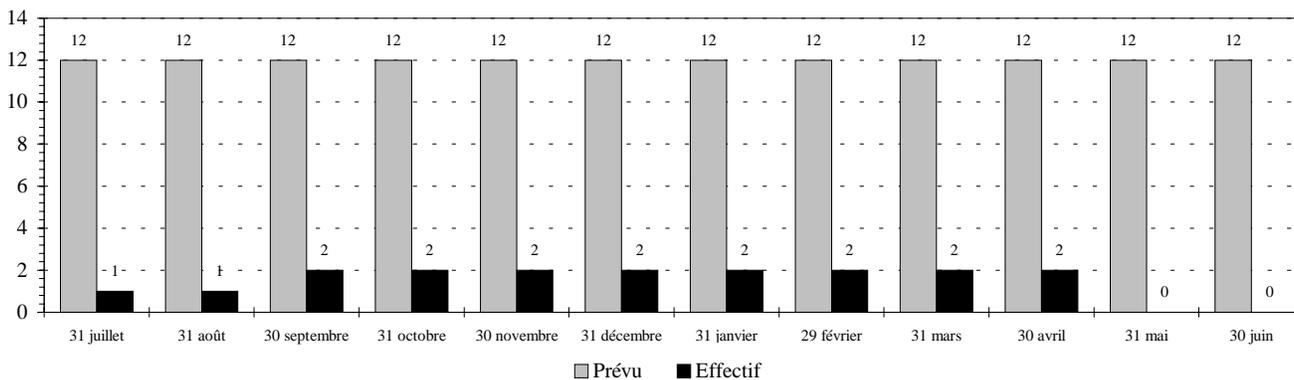
## Annexe III

## Déploiement prévu et déploiement effectif du personnel civil et du personnel militaire pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000

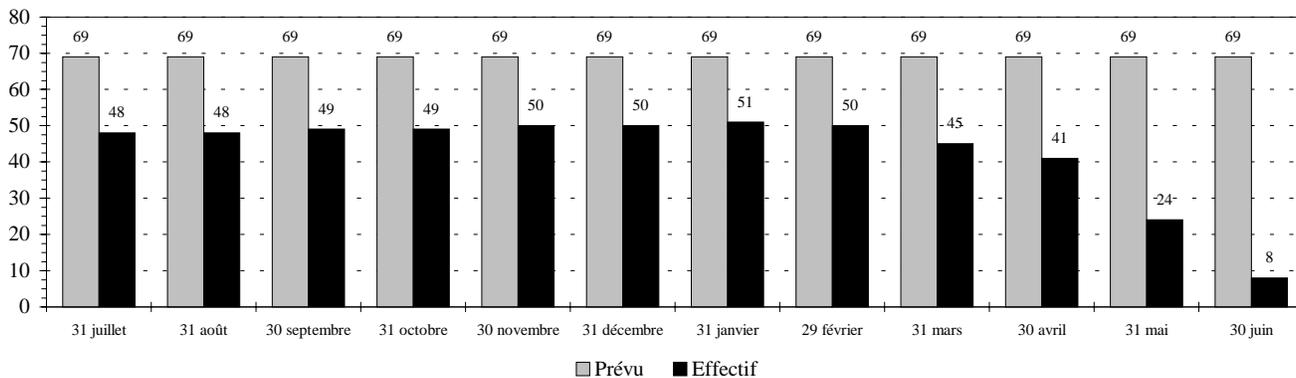
### 1. Observateurs militaires



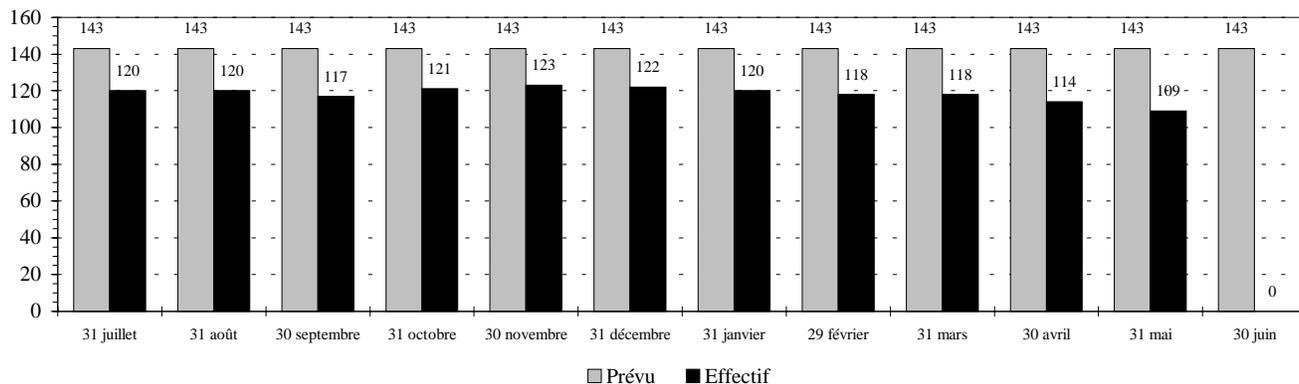
### 2. Police civile



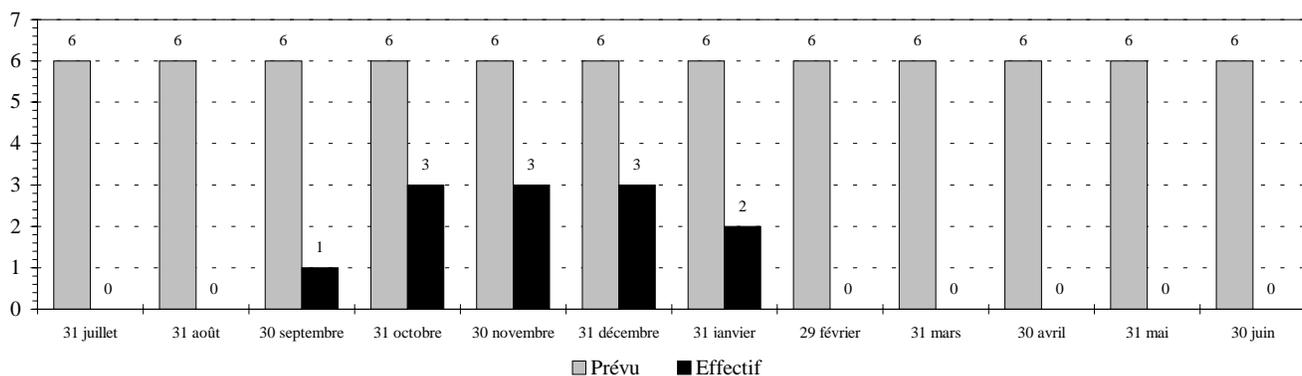
### 3. Personnel international



#### 4. Personnel local



#### 5. Volontaires des Nations Unies



## Annexe IV

**Montants prévus et dépenses effectives pour la période  
du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000**